

Appel à communications pour le
Colloque pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales

LES EMOTIONS :
PRATIQUES ET CATEGORISATIONS SOCIALES

Organisé par le laboratoire Sophiapol (laboratoire de sociologie, philosophie et anthropologie politiques) et son équipe Lasco (Laboratoire de socio-anthropologie du contemporain)

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Septembre 2012

Comité scientifique et d'organisation : Julien Bernard (Sociologie, Paris Ouest), Christian Lazzeri (Philosophie, Paris Ouest), Alice Le Goff (Philosophie, Paris V), Lucie Nayak (Sociologie, Paris Ouest), Alexandra Oeser (Sociologie, Paris Ouest), Gabriel Segré (Sociologie, Paris Ouest)

Argument(s) et attendus :

Ce colloque entend étudier la thématique des émotions au sens large, des courts épisodes affectifs aux sentiments plus durables, dans une perspective pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales.

Cette perspective implique de ne pas réduire l'étude des émotions et des sentiments aux seuls mécanismes psycho-physiologiques en jeu dans l'expérience émotionnelle. On considèrera plutôt que l'expérience et l'expression des émotions, individuelles ou collectives, sont sujettes à des influences sociales, historiques et culturelles.

Le colloque se propose d'étudier ces influences à travers les pratiques et les catégorisations qui encadrent et donnent sens aux émotions.

Par le thème des pratiques, on entend mettre en avant l'idée que les émotions s'insèrent généralement dans des cours d'action qui, à des degrés divers, doivent *faire avec* les émotions ou *travailler sur* les émotions des participants (qu'il s'agisse de les susciter, de les mettre en forme, ou de les canaliser). De ce point de vue, on pourra s'interroger sur la prise en compte pratique des émotions à partir des effets sociaux, réels ou supposés, de leur expression ou de leur contrôle. Que les émotions, au niveau situationnel ou aux niveaux politiques et macrosociologiques, produisent du changement social ou un renforcement des différences de statuts et de pouvoir existantes, c'est la question des *enjeux* sociaux de la maîtrise de la dynamique émotionnelle qui sous-tend cette attention au niveau pratique.

Par le thème des catégorisations sociales, ce sont les idées de la construction et du contrôle social des émotions qui sont mises en avant. On considèrera en effet que la catégorisation des émotions leur donne une communicabilité et la possibilité d'être mises en sens ou en ordre. Les processus de catégorisations incluent *l'étiquetage* et les *évaluations morales* relatives à l'adéquation des émotions aux situations. En sanctionnant ou au contraire en encourageant

l'expression des émotions, ces processus agissent comme des mécanismes de socialisation des émotions et *par* les émotions. Ils modèlent ainsi nos dispositions sensibles et identitaires de façon différenciées selon les lieux, les milieux ou les époques, tout en faisant l'objet d'une réinterprétation subjective. La définition sociale des objets légitimement émouvants ainsi que les manières socialement approuvées d'exprimer les émotions sont, dans ce cadre, susceptibles d'influencer les projections de sens et les interprétations personnelles ou collectives.

De manière complémentaire, l'analyse des prises en compte pratiques des émotions et celle des catégorisations peut donc permettre d'étudier la genèse et les rôles des émotions dans des milieux ou des situations déterminées, leurs régularités socioculturelles et historiques, ainsi que les systèmes normatifs et les systèmes de valeurs qui les encadrent ou les expliquent.

Sont attendues des contributions fondées sur un corpus empirique à partir duquel seront interrogées d'une part les pratiques avec ou sur les émotions et d'autre part leurs catégorisations sociales, profanes ou savantes.

Plusieurs axes thématiques sont envisagés.

Axes :

1. Définitions de l'objet et réflexivités disciplinaires

Ce premier axe, à dimension épistémologique, vise à analyser les manières dont les chercheurs participent à la production d'un savoir sur les émotions, par l'intermédiaire, notamment, de processus de catégorisation : observe-t-on, dans les recherches qui se réclament porter sur les émotions, des problématiques, des terrains, des types d'émotions plus investis que d'autres ? Les définitions de l'objet « émotion » découlent-ils d'un positionnement *a priori* ou d'une interprétation *ex post* des phénomènes affectifs étudiés dans le corpus ? Comment le terrain lui-même influence-t-il les dénominations et la conceptualisation des états affectifs ? Peut-on objectiver la réflexivité des chercheurs à cet égard ? Ces interrogations pourront utilement être complétées d'une réflexion méthodologique : quelles méthodes sont utilisées pour comprendre le vécu émotionnel des groupes sociaux étudiés (questionnaire, observations, entretiens, récits, photographie, cinéma, etc.) et quelle peut être l'influence des méthodes sur les catégorisations obtenues ?

2. Cultures affectives : conformité, déviance et contrôle émotionnel

Ce deuxième axe entend s'intéresser aux dispositions affectives qui unissent et caractérisent des cultures, sous-cultures ou groupes sociaux particuliers. Comment se construisent-elles et s'entretiennent-elles ? En quoi l'analyse de ces groupes nécessite de comprendre la manière dont ils nomment, utilisent, conçoivent et expriment leurs émotions et celles des « autres » ? Dans l'étude de ces « cultures affectives », on pourra s'interroger sur les mécanismes de contrôle social qui circonscrivent ce qu'il convient d'éprouver et/ou d'exprimer, et qui, par là même, définissent les attitudes ou phénomènes émotionnellement déviants. C'est donc ici la thématique des émotions prescrites (selon le genre, au travail, en politique, en famille, à l'école, dans un groupe religieux, dans les passions ou activités de loisir, dans les mondes du sport et du spectacle...) et la manière dont les individus l'intègrent ou y font face qu'il s'agira d'analyser.

3. Conflits, mobilisations et actions collectives

Ce troisième axe s'appuie sur l'idée qu'une partie de la dynamique de la vie sociale repose sur la confrontation entre différentes versions de ce que devrait être, pour les individus, une société « idéale », « juste » ou « bonne », et que ces versions normatives de la société ont une dimension affective. L'analyse des mobilisations et actions collectives peut donc permettre de s'interroger sur la genèse et le rôle des émotions dans la structuration et le changement social. Peut-on dépasser l'opposition émotions/rationalité pour analyser l'expression des émotions comme une pratique à la fois sociale et politique ? Les émotions fonctionnent-elles comme des leviers à l'adhésion ou au rejet des systèmes de valeurs portant les mouvements collectifs, notamment dans les cas de conflits sociaux et de revendications ? Comment s'organise globalement la mise en cohérence entre émotions, rationalité et valeurs ? Dans le phénomène religieux par exemple, émotion et rationalisation de celle-ci sont-elles constitutives des affinités électives et porteuses d'une dynamique propre ? Dans le champ politico-médiatique, comment les émotions sont-elles utilisées, mises en scène, valorisées ou discréditées pour porter un projet ou une cause particulière ? De quelle manière les émotions interviennent-elles dans la construction des règles du jeu de ce champ et dans la lutte pour la légitimité ?

4. Privatisation et publicisation des émotions : compositions et recompositions

Ce dernier axe se propose d'interroger les variations et les spécificités culturelles des formes de privatisation et de publicisation des émotions dans le cadre plus vaste d'un processus de redéfinition de l'intime et d'un déplacement de la frontière entre privé et public. On pourra donc s'interroger ici sur le sens que peuvent avoir les catégories d'intime, de privé et de public, selon les sociétés et selon les époques. Peut-on dire que l'individualisme moderne a conduit, dans les sociétés occidentales contemporaines tout au moins, à une intériorisation, une « privatisation » des émotions ? Assiste-t-on aujourd'hui, au contraire, à un mouvement d'expansion du privé dans l'espace public (comme le laisserait supposer l'augmentation du nombre de discours critiques sur cette question) et comment celui-ci se donne-t-il à voir, notamment dans les médias ? Plus généralement, comment étudier les formes de gouvernement privées et publiques, leur articulation ou leur opposition ?

Informations pratiques :

Les propositions de communication, de une à deux pages, devront préciser l'objet, le corpus, la méthode, le cadre théorique de la recherche et une brève bibliographie significative.

Elles sont à envoyer à Julien Bernard (julien [point] bernard [at] u-paris10.fr) et Alexandra Oeser (alexandra [point] oeser [at] ens.fr) avant le 15 janvier 2012.

Les communications seront sélectionnées et les auteurs prévenus au mois de mars 2012.

Un texte plus long (20 000 signes) sera attendu pour le mois de juin 2012.

Le colloque aura lieu à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense au mois de septembre 2012.